

Commune d'Ussel
 Département de la Corrèze
 République Française

ARRETE MUNICIPAL n°20251009-477

Département de la Corrèze République Française		Service	Affaires générales
		Type	Autorisation d'ouverture de débit de boissons temporaire
Matière	6.1	Libertés publiques et pouvoirs de police - police municipale	
Objet	Tournoi de la Loutre		
Date	Le samedi 8 novembre 2025 de 12h00 à 22h00 et le dimanche 9 novembre 2025 de 11h00 à 21h00		
Lieu	Gymnase 3 rue du stade 19200 Ussel		
Demandeur	Madame Julie JOIN – Présidente du club de badminton d'Ussel		

Le Maire d'Ussel,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.3334-2, L.3335-4 et L.3342-1 interdisant la vente d'alcool à des mineurs ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°19-2021-12-30-00001 du 30 décembre 2021 réglementant la police administrative des débits de boissons, restaurants, discothèques et autres établissements recevant du public dans le département de la Corrèze ;
- Vu la demande en date du 7 octobre 2025 présentée par Mme Julie JOIN – Présidente du club de badminton d'Ussel

Arrête,

Article 1 : Mme Julie JOIN – Présidente du club de badminton d'Ussel est autorisée à ouvrir une buvette de 3^{ème} catégorie le samedi 8 novembre 2025 de 12h00 à 22h00 et le dimanche 9 novembre 2025 de 11h00 à 21h00, au gymnase 3 rue du stade à USSEL.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le commandant de police, chef de la circonscription de sécurité publique d'USSEL ;
- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie d'USSEL ;
- Mme Julie JOIN – Présidente du club de badminton d'Ussel ;

Fait à Ussel, le 9 octobre 2025.



Le Maire,
 Vice-Président du
 Conseil Départemental de la Corrèze,

Christophe ARFEUILLÈRE

Certifié exécutoire suite à :
 Mise en ligne le : 10 OCT. 2025
 Notification le :